

Ecole maternelle d'Orgelet

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2020 : enfants nés en 2017

Étape 1 : LA PREINSCRIPTION PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Téléchargez **le formulaire 2020/2021 pour la rentrée de septembre 2020 (violet et orange)** sur le site internet de l'ex « Communauté de Communes de la région d'Orgelet » (celui de la nouvelle com com est en attente). Vous trouverez sur cette page internet, toute l'explication de la procédure et des justificatifs qui vous sont demandés. Vous pouvez télécharger le bulletin ici :

<https://www.ccorgelet.com/inscription-scolaire.htm>

Ou

- Vous souhaitez recevoir la version papier pour le remplir, adressez un mail à l'adresse suivante, cej@ccorgelet.com pour que le service enfance jeunesse vous l'envoie à votre domicile. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

En cas de difficultés avec ces formalités administratives,...), n'hésitez pas à prendre contact avec le service enfance/jeunesse via notre adresse mail cej@ccorgelet.com Nos équipes restent mobilisées durant cette période de confinement et nous essaierons de vous apporter des solutions en cas de problèmes pour vous accompagner durant cette procédure administrative de préinscription scolaire.

Vous devrez ensuite retourner votre dossier complet (avec pièces justificatives mentionnées sur le bulletin de préinscription) au service Enfance / Jeunesse de la Communauté de Communes "Pôle Orgelet".

En cette période de confinement, 3 possibilités vous sont proposées :

◇ Par mail : cej@ccorgelet.com **(Il vous est conseillé de privilégier ce mode de transmission)**

Scanner ou prendre en photo les différents documents (bulletin de préinscription, justificatifs etc...) et les joindre au mail. Les documents doivent être lisibles pour que nous puissions instruire le dossier.

◇ Par courrier ou dépôt du dossier à l'adresse suivante :

Communauté de Communes "Pôle ORGELET"

Service Enfance / Jeunesse

4 Chemin du Quart

39270 ORGELET

Ce dossier fera ensuite l'objet d'une validation par M. le Président de la Communauté de Communes.

Il est conseillé, afin que nous puissions vous délivrer un certificat de scolarité dans des délais les plus courts possibles, de renvoyer votre dossier à la Communauté de Communes avant le vendredi 15 mai 2020.

[Votre dossier validé sera transmis à la directrice de l'école maternelle par les services de la Communauté de Communes. Une copie du certificat d'inscription validé vous sera adressée par courrier.](#)

Étape 2 : ADMISSION À L'ÉCOLE

COVID 19 : dès que nous saurons s'il est possible d'organiser des journées d'inscription, nous vous indiquerons les démarches à entreprendre auprès de l'école maternelle. Il est possible que certaines pièces complémentaires au dossier de préinscription vous soient demandées par la directrice de l'école.

En cas d'impossibilité d'accueil à l'école, d'autres solutions seront mises en place pour vous donner toutes les informations nécessaires.

[Ecole maternelle d'Orgelet](#), 6 chemin du quart, 39270 ORGELET

Tél : 03.84.25.43.18

Mail : ecole.maternelle.orgelet@ac-besancon.fr

Directrice : Mme Sylvia GAY

La directrice reste joignable à l'adresse mail ci-dessus pendant toute la durée du confinement.

